



À l'attention :

- des responsables des offices cantonaux de la formation professionnelle
- des rectrices et recteurs des écoles professionnelles, des écoles de commerce et des écoles de commerce privées
- des conférences des écoles dans le champ professionnel commercial

Berne, le 10 janvier 2023

Médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles dans les écoles

Madame, Monsieur,

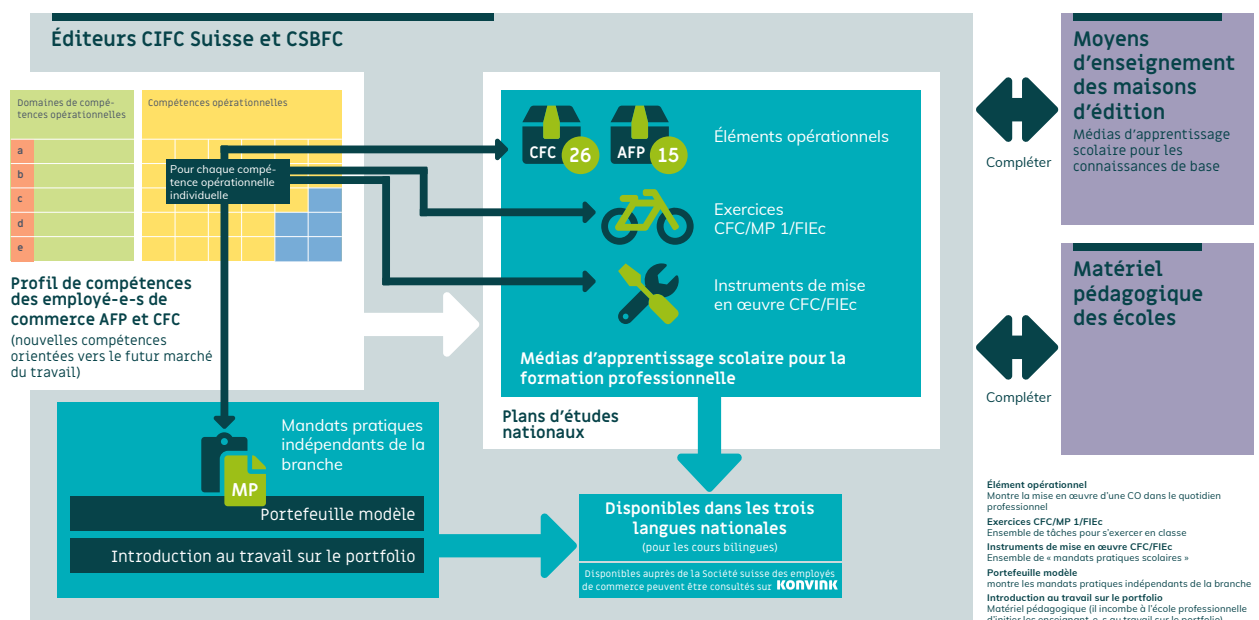
À compter de la rentrée 2023, les métiers d'employé-e de commerce CFC et d'employé-e de commerce AFP feront l'objet de nouvelles ordonnances sur la formation. Sur demande des cantons, les organismes responsables des deux formations (la CSBFC et la CIFIC Suisse) ont élaboré des médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles dans les écoles. Les organismes responsables recommandent vivement l'utilisation de ces médias d'apprentissage, car elle contribuera à la bonne mise en œuvre de la formation commerciale initiale dans les écoles et renforcera la coopération avec le lieu de formation, à savoir l'entreprise formatrice.

Objectif et utilité

Ces médias d'apprentissage

- mettent en évidence le savoir-agir et concrétisent les activités partielles et les aptitudes ;
- couvrent l'intégralité des compétences opérationnelles intersectorielles des nouveaux plans de formation (les cours sur les compétences opérationnelles au sein des écoles professionnelles s'en inspirent et sont complétés par des spécificités propres à chaque branche dans le cadre de la formation en entreprise et des cours interentreprises) ;
- complètent les supports et médias d'apprentissage de différentes maisons d'édition, qui couvrent les bases théoriques ;
- sont conçus sur un modèle de cours orienté sur les compétences opérationnelles ;
- apportent la pratique directement dans les salles de classe et font ainsi le lien entre l'apprentissage à l'école et l'apprentissage en entreprise.

Liens didactiques et coopération entre les lieux de formation





Les **médias d'apprentissage des maisons d'édition** sont très utiles au développement des connaissances de base. Les **éléments opérationnels** reposent sur eux et illustrent l'opération idéale à reproduire dans le quotidien professionnel. Ils sont donc essentiels à la simulation de la pratique. Dans le cadre du processus de développement, les branches ont convenu de ce que devait contenir une opération complète au sein des compétences intersectorielles. Les apprenant-e-s s'exercent une première fois à ces opérations dans le contexte « protégé » de l'école, c'est-à-dire sans la pression du temps et de la qualité de la pratique quotidienne en entreprise. C'est là qu'interviennent les éléments opérationnels. Les **exercices** comprennent différents mandats d'apprentissage, destinés à s'entraîner à l'école professionnelle pour acquérir les aptitudes. Sur cette base, des **mandats pratiques** sont ensuite élaborés pour le lieu de formation « entreprise ». Dans le cadre des mandats pratiques, les apprenant-e-s mettent en œuvre les opérations et développent une routine. Pour la formation initiale en école, des **mandats pratiques scolaires** sont d'ores et déjà utilisés sur le lieu de formation. La cohérence des contenus des éléments opérationnels et des mandats pratiques est une composante majeure pour la consolidation de la coopération entre les lieux de formation, qui constitue elle-même l'un des principaux objectifs de cette réforme.

Du reste, les médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles des organismes responsables constituent la base de contenu centrale pour la préparation aux examens de fin d'apprentissage. L'énoncé des tâches et les critères d'évaluation se rapportent à ces contenus, garantissant ainsi un système cohérent. Les **exercices** ont été développés selon la perspective de la MP1 et de la formation initiale en école afin de promouvoir le développement ciblé des compétences opérationnelles. Bien entendu, ils peuvent également être utilisés pour la préparation aux examens CFC.

Le **dossier des médias d'apprentissage des organismes responsables** s'entend comme un ensemble et comprend les éléments suivants :

- Éléments opérationnels CFC et AFP
- Instruments pour travailler avec le portfolio
- Exercices
- Mandats pratiques scolaires

Dans le but d'optimiser le bénéfice pour les personnes en formation et le corps enseignant, un **lien** de contenu, didactique et technique pertinent est actuellement réalisé entre les médias d'apprentissage pour l'enseignement de culture générale des maisons d'édition et les médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles dans les écoles. Autre service en cours d'élaboration pour les écoles et les enseignant-e-s : un **manuel** qui met en lien les objectifs de performance ou champs d'apprentissage, les médias d'apprentissage pour l'enseignement des connaissances professionnelles et le produit correspondant de la maison d'édition en question. Cela devrait faciliter aux enseignant-e-s la préparation et l'organisation des cours, en leur montrant où trouver les contenus recherchés.

Situation actuelle et nécessité d'agir

Une analyse actuelle a montré qu'il était impossible d'évaluer la situation des ventes de supports d'apprentissage pour les éditeurs. Dans le but de procéder à une évaluation financière des risques, les éditeurs ont besoin d'obtenir dans les prochaines semaines des informations plus précises sur la situation des ventes afin de prévoir les mesures de développement suivantes.

Pour permettre de **clarifier la situation** le plus rapidement possible, nous vous prions de nous communiquer via le **formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la CSBFC** (csbfc.ch/enquete-medias) d'ici au **27 janvier 2023** les produits que vous souhaitez utiliser dans votre école et dans quelles quantités.

- Employé-e de commerce CFC (FIEn)
- Employé-e de commerce CFC avec MP1 (FIEn)
- Employé-e de commerce CFC (FIEc)
- Employé-e de commerce CFC avec MP1 (FIEc)
- Employé-e de commerce AFP

Il est entendu que les chiffres à déclarer ici constituent simplement une première base de prévision.



Veuillez noter que tous les contenus des médias d'apprentissage pour l'enseignement des compétences professionnelles ne pourront être utilisés en cours que si l'école / l'organisation concernée, avec ses enseignant-e-s inscrits et les personnes en formation, disposent des licences d'accès requises. En ce qui concerne l'autorisation d'accès, le processus de commande passe par les entreprises formatrices. D'autres informations suivront à ce sujet.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération dans le cadre de cette problématique essentielle pour les éditeurs. Merci aussi de votre soutien en vue d'assurer l'introduction efficace et durable de la nouvelle formation commerciale initiale dès la rentrée 2023.

Pour les organismes responsables de la formation commerciale initiale

Communauté d'intérêts Formation commerciale initiale Suisse (CIFIC Suisse)

Michael Kraft
Président

Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC)

Michel Fischer
Membre du Comité

Roland Hohl
Secrétaire exécutif de la CSBFC et de la CIFIC Suisse